

Répartition des ménages bénéficiaires du crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés selon certaines caractéristiques

Année d'imposition 2014

	Nombre de ménages bénéficiaires	Montant moyen accordé
Nombre de ménages bénéficiaires (déclaration de revenus (TP-1) ou par versements anticipés)	285 051	1 268,17 \$
Genre du demandeur		
Masculin	102 430	1 126,95 \$
Féminin	182 621	1 347,36 \$
Revenu familial net (ligne 275)		
Moins de 10 000,00 \$	3 093	883,52 \$
10 000,00 \$ à 19 999,99 \$	92 745	1 239,45 \$
20 000,00 \$ à 29 999,99 \$	75 196	1 289,02 \$
30 000,00 \$ à 39 999,99 \$	49 999	1 154,76 \$
40 000,00 \$ à 49 999,99 \$	29 735	1 137,63 \$
50 000,00 \$ à 59 999,99 \$	19 222	1 103,01 \$
60 000,00 \$ à 69 999,99 \$	6 774	1 746,54 \$
70 000,00 \$ à 79 999,99 \$	3 142	2 288,07 \$
80 000,00 \$ à 89 999,99 \$	1 687	2 609,21 \$
90 000,00 \$ à 99 999,99 \$	1 036	2 740,52 \$
100 000,00 \$ ou plus	2 422	3 240,69 \$
	Nombre de ménages bénéficiaires	
Nombre de ménages bénéficiaires par versements anticipés	115 902	
Services inclus dans le loyer (plus d'une catégorie possible)		
Buanderie		48 401
Entretien ménager		75 838
Un repas par jour		16 929
Deux repas par jour		14 985
Trois repas par jour		53 488
Service de soins infirmiers		77 167
Service de soins personnels		92 828
Service de soins personnels supplémentaires		27 544
Services occasionnels (plus d'une catégorie possible)		
Service de soins personnels		1 160
Service de préparation ou de livraison de repas		1 193
Service de surveillance non spécialisée		139
Service de soutien civique		69
Service de soins infirmiers		686
Service d'entretien ménager		2 154
Service d'entretien des vêtements		664
Travaux mineurs à l'extérieur de l'habitation		1 360
Service d'approvisionnement en nécessités courantes		145
Autres services		298
Type d'habitation (dernier lieu de résidence pour l'année)		
Copropriété		941
Immeuble à logements		3 608
CHSLD privé non conventionné		1 103
Résidence privée pour aînés		107 952
Indéterminé		2 298

Source : Revenu Québec, Environnement informationnel en date d'avis du 30 septembre 2015

Informations complémentaires :

- Le crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés (CMD) peut être obtenu sous forme de versements anticipés ou au moment de produire sa déclaration de revenus (TP-1) et que sauf exception, dans un couple, il est demandé par un seul membre du ménage.
- Pour être dénombré dans la première partie du tableau, le membre du ménage qui a obtenu le CMD doit avoir produit sa déclaration de revenus et celle-ci doit avoir été cotisée par Revenu Québec.
- Le revenu familial net correspond au revenu net (ligne 275) du demandeur auquel est ajouté le revenu net de son conjoint, le cas échéant.
- Pour être dénombré dans la seconde partie du tableau, le ménage doit être inclus dans la première partie et avoir obtenu le CMD, en totalité ou en partie, sous forme de versements anticipés. Les renseignements sont alors obtenus à partir des formulaires de versements anticipés.

Répartition des ménages bénéficiaires du crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés selon certaines caractéristiques

Année d'imposition 2015

	Nombre de ménages bénéficiaires	Montant moyen accordé
Nombre de ménages bénéficiaires (déclaration de revenus (TP-1) ou par versements anticipés)	300 977	1 323,40 \$
Genre du demandeur		
Masculin	109 181	1 167,57 \$
Féminin	191 796	1 412,10 \$
Revenu familial net (ligne 275)		
Moins de 10 000,00 \$	3 424	866,64 \$
10 000,00 \$ à 19 999,99 \$	89 811	1 273,37 \$
20 000,00 \$ à 29 999,99 \$	81 534	1 367,83 \$
30 000,00 \$ à 39 999,99 \$	54 196	1 203,57 \$
40 000,00 \$ à 49 999,99 \$	32 681	1 192,65 \$
50 000,00 \$ à 59 999,99 \$	22 141	1 120,03 \$
60 000,00 \$ à 69 999,99 \$	7 906	1 772,09 \$
70 000,00 \$ à 79 999,99 \$	3 582	2 474,43 \$
80 000,00 \$ à 89 999,99 \$	1 912	2 740,22 \$
90 000,00 \$ à 99 999,99 \$	1 164	2 906,34 \$
100 000,00 \$ ou plus	2 626	3 411,49 \$
	Nombre de ménages bénéficiaires	
Nombre de ménages bénéficiaires par versements anticipés	118 462	
Services inclus dans le loyer (plus d'une catégorie possible)		
Buanderie		49 583
Entretien ménager		78 358
Un repas par jour		18 615
Deux repas par jour		15 691
Trois repas par jour		54 082
Service de soins infirmiers		81 787
Service de soins personnels		96 419
Service de soins personnels supplémentaires		30 465
Services occasionnels (plus d'une catégorie possible)		
Service de soins personnels		1 229
Service de préparation ou de livraison de repas		1 306
Service de surveillance non spécialisée		146
Service de soutien civique		82
Service de soins infirmiers		586
Service d'entretien ménager		2 184
Service d'entretien des vêtements		555
Travaux mineurs à l'extérieur de l'habitation		1 191
Service d'approvisionnement en nécessités courantes		97
Autres services		150
Type d'habitation (dernier lieu de résidence pour l'année)		
Copropriété		868
Immeuble à logements		3 666
CHSLD privé non conventionné		1 155
Résidence privée pour aînés		110 698
Indéterminé		2 075

Source : Revenu Québec, Environnement informationnel en date d'avis du 30 septembre 2016

Informations complémentaires :

- Le crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés (CMD) peut être obtenu sous forme de versements anticipés ou au moment de produire sa déclaration de revenus (TP-1) et que sauf exception, dans un couple, il est demandé par un seul membre du ménage.
- Pour être dénombré dans la première partie du tableau, le membre du ménage qui a obtenu le CMD doit avoir produit sa déclaration de revenus et celle-ci doit avoir été cotisée par Revenu Québec.
- Le revenu familial net correspond au revenu net (ligne 275) du demandeur auquel est ajouté le revenu net de son conjoint, le cas échéant.
- Pour être dénombré dans la seconde partie du tableau, le ménage doit être inclus dans la première partie et avoir obtenu le CMD, en totalité ou en partie, sous forme de versements anticipés. Les renseignements sont alors obtenus à partir des formulaires de versements anticipés.

Répartition des ménages bénéficiaires du crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés selon certaines caractéristiques

Année d'imposition 2016

	Nombre de ménages bénéficiaires	Montant moyen accordé
Nombre de ménages bénéficiaires (déclaration de revenus (TP-1) ou par versements anticipés)	319 606	1 387,99 \$
Genre du demandeur		
Masculin	117 699	1 202,95 \$
Féminin	201 907	1 495,85 \$
Revenu familial net (ligne 275)		
Moins de 10 000,00 \$	2 887	936,78 \$
10 000,00 \$ à 19 999,99 \$	91 700	1 361,21 \$
20 000,00 \$ à 29 999,99 \$	87 147	1 436,59 \$
30 000,00 \$ à 39 999,99 \$	58 922	1 246,77 \$
40 000,00 \$ à 49 999,99 \$	35 475	1 226,29 \$
50 000,00 \$ à 59 999,99 \$	24 470	1 180,45 \$
60 000,00 \$ à 69 999,99 \$	9 101	1 725,57 \$
70 000,00 \$ à 79 999,99 \$	3 873	2 484,95 \$
80 000,00 \$ à 89 999,99 \$	2 046	2 902,83 \$
90 000,00 \$ à 99 999,99 \$	1 234	3 107,31 \$
100 000,00 \$ ou plus	2 751	3 611,12 \$
	Nombre de ménages bénéficiaires	
Nombre de ménages bénéficiaires par versements anticipés	120 886	
Services inclus dans le loyer (plus d'une catégorie possible)		
Buanderie		50 148
Entretien ménager		80 122
Un repas par jour		20 277
Deux repas par jour		16 289
Trois repas par jour		54 174
Service de soins infirmiers		85 362
Service de soins personnels		99 768
Service de soins personnels supplémentaires		33 046
Services occasionnels (plus d'une catégorie possible)		
Service de soins personnels		1 099
Service de préparation ou de livraison de repas		1 357
Service de surveillance non spécialisée		164
Service de soutien civique		82
Service de soins infirmiers		536
Service d'entretien ménager		1 965
Service d'entretien des vêtements		536
Travaux mineurs à l'extérieur de l'habitation		1 066
Service d'approvisionnement en nécessités courantes		115
Autres services		142
Type d'habitation (dernier lieu de résidence pour l'année)		
Copropriété		814
Immeuble à logements		3 771
CHSLD privé non conventionné		1 260
Résidence privée pour aînés		113 131
Indéterminé		1 910

Source : Revenu Québec, Environnement informationnel en date d'avis du 30 septembre 2017

Informations complémentaires :

- Le crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés (CMD) peut être obtenu sous forme de versements anticipés ou au moment de produire sa déclaration de revenus (TP-1) et que sauf exception, dans un couple, il est demandé par un seul membre du ménage.
- Pour être dénombré dans la première partie du tableau, le membre du ménage qui a obtenu le CMD doit avoir produit sa déclaration de revenus et celle-ci doit avoir été cotisée par Revenu Québec.
- Le revenu familial net correspond au revenu net (ligne 275) du demandeur auquel est ajouté le revenu net de son conjoint, le cas échéant.
- Pour être dénombré dans la seconde partie du tableau, le ménage doit être inclus dans la première partie et avoir obtenu le CMD, en totalité ou en partie, sous forme de versements anticipés. Les renseignements sont alors obtenus à partir des formulaires de versements anticipés.

Répartition des ménages bénéficiaires du crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés selon certaines caractéristiques

Année d'imposition 2017

	Nombre de ménages bénéficiaires	Montant moyen accordé
Nombre de ménages bénéficiaires (déclaration de revenus (TP-1) ou par versements anticipés)	338 148	1 434,43 \$
Genre du demandeur		
Masculin	126 362	1 251,83 \$
Féminin	211 786	1 543,37 \$
Revenu familial net (ligne 275)		
Moins de 10 000,00 \$	3 019	922,68 \$
10 000,00 \$ à 19 999,99 \$	85 896	1 390,77 \$
20 000,00 \$ à 29 999,99 \$	98 134	1 497,67 \$
30 000,00 \$ à 39 999,99 \$	63 133	1 285,75 \$
40 000,00 \$ à 49 999,99 \$	38 394	1 269,77 \$
50 000,00 \$ à 59 999,99 \$	26 970	1 197,66 \$
60 000,00 \$ à 69 999,99 \$	10 814	1 677,01 \$
70 000,00 \$ à 79 999,99 \$	4 613	2 485,11 \$
80 000,00 \$ à 89 999,99 \$	2 429	2 996,99 \$
90 000,00 \$ à 99 999,99 \$	1 424	3 060,75 \$
100 000,00 \$ ou plus	3 322	3 722,19 \$
	Nombre de ménages bénéficiaires	
Nombre de ménages bénéficiaires par versements anticipés	125 066	
Services inclus dans le loyer (plus d'une catégorie possible)		
Buanderie		51 647
Entretien ménager		83 521
Un repas par jour		22 297
Deux repas par jour		17 319
Trois repas par jour		55 052
Service de soins infirmiers		91 587
Service de soins personnels		104 501
Service de soins personnels supplémentaires		35 432
Services occasionnels (plus d'une catégorie possible)		
Service de soins personnels		1 246
Service de préparation ou de livraison de repas		1 560
Service de surveillance non spécialisée		267
Service de soutien civique		87
Service de soins infirmiers		545
Service d'entretien ménager		1 990
Service d'entretien des vêtements		601
Travaux mineurs à l'extérieur de l'habitation		978
Service d'approvisionnement en nécessités courantes		149
Autres services		134
Type d'habitation (dernier lieu de résidence pour l'année)		
Copropriété		718
Immeuble à logements		3 729
CHSLD privé non conventionné		1 240
Résidence privée pour aînés		117 616
Indéterminé		1 763

Source : Revenu Québec, Environnement informationnel en date d'avis du 30 septembre 2018

Informations complémentaires :

- Le crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés (CMD) peut être obtenu sous forme de versements anticipés ou au moment de produire sa déclaration de revenus (TP-1) et que sauf exception, dans un couple, il est demandé par un seul membre du ménage.
- Pour être dénombré dans la première partie du tableau, le membre du ménage qui a obtenu le CMD doit avoir produit sa déclaration de revenus et celle-ci doit avoir été cotisée par Revenu Québec.
- Le revenu familial net correspond au revenu net (ligne 275) du demandeur auquel est ajouté le revenu net de son conjoint, le cas échéant.
- Pour être dénombré dans la seconde partie du tableau, le ménage doit être inclus dans la première partie et avoir obtenu le CMD, en totalité ou en partie, sous forme de versements anticipés. Les renseignements sont alors obtenus à partir des formulaires de versements anticipés.

Répartition des ménages bénéficiaires du crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés selon certaines caractéristiques

Année d'imposition 2018

	Nombre de ménages bénéficiaires	Montant moyen accordé
Nombre de ménages bénéficiaires (déclaration de revenus (TP-1) ou par versements anticipés)	362 611	1 430,13 \$
Genre du demandeur		
Masculin	137 305	1 240,93 \$
Féminin	225 306	1 545,43 \$
Revenu familial net (ligne 275)		
Moins de 10 000,00 \$	3 620	942,37 \$
10 000,00 \$ à 19 999,99 \$	72 827	1 377,29 \$
20 000,00 \$ à 29 999,99 \$	116 321	1 498,04 \$
30 000,00 \$ à 39 999,99 \$	69 207	1 258,84 \$
40 000,00 \$ à 49 999,99 \$	42 719	1 265,44 \$
50 000,00 \$ à 59 999,99 \$	31 127	1 166,26 \$
60 000,00 \$ à 69 999,99 \$	12 777	1 629,01 \$
70 000,00 \$ à 79 999,99 \$	5 314	2 476,48 \$
80 000,00 \$ à 89 999,99 \$	2 884	2 927,05 \$
90 000,00 \$ à 99 999,99 \$	1 786	3 173,44 \$
100 000,00 \$ ou plus	4 029	3 734,93 \$
	Nombre de ménages bénéficiaires	
Nombre de ménages bénéficiaires par versements anticipés	128 798	
Services inclus dans le loyer (plus d'une catégorie possible)		
Buanderie		52 362
Entretien ménager		86 353
Un repas par jour		24 304
Deux repas par jour		17 990
Trois repas par jour		55 229
Service de soins infirmiers		96 803
Service de soins personnels		108 631
Service de soins personnels supplémentaires		36 998
Services occasionnels (plus d'une catégorie possible)		
Service de soins personnels		1 205
Service de préparation ou de livraison de repas		1 601
Service de surveillance non spécialisée		434
Service de soutien civique		86
Service de soins infirmiers		512
Service d'entretien ménager		1 900
Service d'entretien des vêtements		633
Travaux mineurs à l'extérieur de l'habitation		869
Service d'approvisionnement en nécessités courantes		132
Autres services		188
Type d'habitation (dernier lieu de résidence pour l'année)		
Copropriété		664
Immeuble à logements		3 745
CHSLD privé non conventionné		1 068
Résidence privée pour aînés		121 693
Indéterminé		1 628

Source : Revenu Québec, Environnement informationnel en date d'avis du 30 septembre 2019

Informations complémentaires :

- Le crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés (CMD) peut être obtenu sous forme de versements anticipés ou au moment de produire sa déclaration de revenus (TP-1) et que sauf exception, dans un couple, il est demandé par un seul membre du ménage.
- Pour être dénombré dans la première partie du tableau, le membre du ménage qui a obtenu le CMD doit avoir produit sa déclaration de revenus et celle-ci doit avoir été cotisée par Revenu Québec.
- Le revenu familial net correspond au revenu net (ligne 275) du demandeur auquel est ajouté le revenu net de son conjoint, le cas échéant.
- Pour être dénombré dans la seconde partie du tableau, le ménage doit être inclus dans la première partie et avoir obtenu le CMD, en totalité ou en partie, sous forme de versements anticipés. Les renseignements sont alors obtenus à partir des formulaires de versements anticipés.

Répartition des ménages bénéficiaires du crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés selon certaines caractéristiques

Année d'imposition 2019

	Nombre de ménages bénéficiaires	Montant moyen accordé
Nombre de ménages bénéficiaires (déclaration de revenus (TP-1) ou par versements anticipés)	385 373	1 433,31 \$
Genre du demandeur		
Masculin	148 715	1 238,17 \$
Féminin	236 658	1 555,94 \$
Revenu familial net (ligne 275)		
Moins de 10 000,00 \$	3 371	977,05 \$
10 000,00 \$ à 19 999,99 \$	58 698	1 358,24 \$
20 000,00 \$ à 29 999,99 \$	134 035	1 490,72 \$
30 000,00 \$ à 39 999,99 \$	74 762	1 239,87 \$
40 000,00 \$ à 49 999,99 \$	46 997	1 296,15 \$
50 000,00 \$ à 59 999,99 \$	34 588	1 184,24 \$
60 000,00 \$ à 69 999,99 \$	16 113	1 533,66 \$
70 000,00 \$ à 79 999,99 \$	6 256	2 372,04 \$
80 000,00 \$ à 89 999,99 \$	3 505	2 961,05 \$
90 000,00 \$ à 99 999,99 \$	2 097	3 067,09 \$
100 000,00 \$ ou plus	4 951	3 756,70 \$
	Nombre de ménages bénéficiaires	
Nombre de ménages bénéficiaires par versements anticipés	132 931	
Services inclus dans le loyer (plus d'une catégorie possible)		
Buanderie		52 547
Entretien ménager		89 744
Un repas par jour		26 806
Deux repas par jour		18 817
Trois repas par jour		54 829
Service de soins infirmiers		102 105
Service de soins personnels		113 200
Service de soins personnels supplémentaires		38 644
Services occasionnels (plus d'une catégorie possible)		
Service de soins personnels		1 024
Service de préparation ou de livraison de repas		1 651
Service de surveillance non spécialisée		435
Service de soutien civique		159
Service de soins infirmiers		428
Service d'entretien ménager		1 777
Service d'entretien des vêtements		681
Travaux mineurs à l'extérieur de l'habitation		8 014
Service d'approvisionnement en nécessités courantes		220
Autres services		203
Type d'habitation (dernier lieu de résidence pour l'année)		
Copropriété		574
Immeuble à logements		3 626
CHSLD privé non conventionné		1 021
Résidence privée pour aînés		126 184
Indéterminé		1 526

Source : Revenu Québec, Environnement informationnel en date d'avis du 31 octobre 2020

Informations complémentaires :

- Le crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés (CMD) peut être obtenu sous forme de versements anticipés ou au moment de produire sa déclaration de revenus (TP-1) et que sauf exception, dans un couple, il est demandé par un seul membre du ménage.
- Pour être dénombré dans la première partie du tableau, le membre du ménage qui a obtenu le CMD doit avoir produit sa déclaration de revenus et celle-ci doit avoir été cotisée par Revenu Québec.
- Le revenu familial net correspond au revenu net (ligne 275) du demandeur auquel est ajouté le revenu net de son conjoint, le cas échéant.
- Pour être dénombré dans la seconde partie du tableau, le ménage doit être inclus dans la première partie et avoir obtenu le CMD, en totalité ou en partie, sous forme de versements anticipés. Les renseignements sont alors obtenus à partir des formulaires de versements anticipés.